

Organisation et répartition des commandes à l'administration Cantonale

Les différentes tâches du service de l'économat sont organisées autour de l'achat et de la distribution du matériel de bureau pour toutes les unités administratives (matériel de bureau, gestion des photocopieurs, ...). Il est aussi responsable des commandes et de la distribution du matériel scolaire en collaboration avec le service de l'enseignement.

Il s'occupe de la gestion du courrier, assure les déplacements des ministres et des parlementaires et est responsable de la gestion de la cafétéria utilisée par les collaborateurs et collaboratrices de l'administration cantonale ou lors de manifestations officielles.

Ces différentes tâches nécessitent de la part de ce service des achats auprès de divers fournisseurs. Aussi, pour pouvoir mieux cerner l'organisation de ce service et connaître son fonctionnement de manière transparente nous demandons au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1. Comment les achats sont-ils répartis entre les différents fournisseurs ?**
- 2. Quel est le pourcentage d'achats, sur le montant total, effectué sur le territoire jurassien ?**
- 3. Quels critères de répartition sont prévus afin que les différents commerces puissent bénéficier équitablement de ces commandes ?**
- 4. Est-ce qu'un montant minimal d'achats est effectué sur le territoire jurassien, sachant que les achats de la RCJU ont un effet positif sur l'économie de la région ?**
- 5. En cas de réponse négative à la question no.4, le Gouvernement ne pourrait-il pas réfléchir à faire en sorte qu'une grande partie des achats soit effectuées sur le territoire jurassien ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 26 octobre 2005

La responsable :

Agnès Veya